



HAL
open science

Former au journalisme : l'offre de spécialisation confrontée aux représentations de la profession

Simon Gadras, Annelise Touboul

► To cite this version:

Simon Gadras, Annelise Touboul. Former au journalisme : l'offre de spécialisation confrontée aux représentations de la profession. Henri Assogba. Journalismes spécialisés à l'ère numérique, 2020. hal-04774066

HAL Id: hal-04774066

<https://hal.science/hal-04774066v1>

Submitted on 8 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Version logicielle utilisée : Word, version 16.22

Simon GADRAS, université Lyon 2, laboratoire ELICO

Annelise TOUBOUL, Université Lyon 2, laboratoire ELICO

Former au journalisme : l'offre de spécialisation confrontée aux représentations de la profession

Alors que les médias réfléchissent en permanence aux restructurations et ajustements nécessaires pour s'adapter aux transformations générées par le numérique et l'internet (Ringoot & Utard 2005, Bernier 2008, Sonnac 2009), alors que les carrières dans le journalisme paraissent toujours plus incertaines et plus précaires (Accardo, 2007), le nombre de candidat.es¹ aux formations en journalisme ne cesse d'augmenter. Dans ce contexte, certains cursus universitaires cherchent à se démarquer en proposant des formations qui articulent des compétences génériques (connaissances et pratiques des bases du métier) avec une polyvalence s'agissant des supports et techniques et une spécialisation thématique. En proposant aux étudiant.es de se spécialiser, ces formations font le pari d'une meilleure préparation au marché de l'emploi tout en prenant le risque d'un bassin d'emploi plus étroit (Pélissier, Ruellan 2003 ; Chupin, 2014).

C'est le cas du Master Journalisme de l'Université Lyon 2 qui fait l'objet de cette étude. En effet, depuis la rentrée universitaire 2018-2019, il propose une nouvelle offre autour de trois spécialités. Dans ce chapitre, nous présentons les premiers résultats d'une enquête menée sur les motivations des premier.es candidat.es à cette nouvelle offre de formation, puis des étudiant.es qui l'ont intégré pour sa première année de fonctionnement. Il s'agit principalement de comprendre dans quelle mesure ils/elles s'approprient l'offre de spécialisation ainsi proposée.

Après avoir présenté la formation, les modalités de sélection d'étudiant.es et les questions posées dans ce contexte, cette étude montre la faible appropriation des spécialités par les candidat.es. Elle souligne toutefois que les arguments mobilisés s'appuient fréquemment sur l'expression d'un plaisir de la pratique du journalisme, vécu

¹ Nous faisons le choix de l'écriture inclusive, suivant les préconisations de Yannick Chevalier, Vice-président en charge de l'égalité et de la vie citoyenne de notre établissement : l'Université Lumière Lyon 2. Il développe ses arguments en faveur de cette écriture non-discriminante et en précise les règles dans un article de *Rue89Lyon* daté du 7 mars 2017 et consultable sur <https://www.rue89lyon.fr/2017/03/07/6-arguments-pour-inclure-les-femmes-dans-votre-langage/>

ou imaginé, et d'un engagement dans ce métier. Au-delà de ces éléments communs, les représentations du journalisme mobilisées dans les argumentaires varient selon les spécialités sur lesquelles les étudiant.es candidatent.

1. Contexte et précisions méthodologiques

Cette recherche s'appuie sur l'étude du processus de recrutement du Master Journalisme de l'Université Lyon 2, dont les auteur.es assurent la coordination pédagogique. Ce Master est constitué d'un parcours unique, intitulé *Nouvelles Pratiques Journalistiques* (NPJ), composé de trois spécialités : *International et espace francophone* ; *Méta-médias et citoyenneté* ; *Culture numérique*. Du point de vue de l'équipe pédagogique, cette organisation vise à afficher un positionnement clair de la formation au sein de l'offre des formations en journalisme en France, qu'elles disposent ou non de la reconnaissance de la CPNEJ², et plus largement dans l'espace francophone. Ce positionnement particulier s'appuie sur la spécificité historique de la formation qui forme depuis sa création en 2011 aux nouvelles pratiques et formats journalistiques, notamment multimédias. Depuis la rentrée 2018, cette première spécificité est complétée par les trois spécialités thématiques proposées qui n'existent pas ailleurs. L'équipe pédagogique fait ainsi le pari d'une formation qui articule savoirs fondamentaux nécessaires à l'exercice du métier de journaliste, polyvalence dans les formats journalistes maîtrisés par les étudiants (écrit, photo, vidéo, audio et multimédia) et spécialisation thématique.

1.1. Choix de spécialité : premiers constats et hypothèses

Dans ce contexte de mise en œuvre d'une nouvelle offre de spécialisation, nous nous sommes demandé comment les candidat.es à la formation (au printemps 2018) et les étudiant.es effectivement inscrit.es (en septembre 2018) comprennent et s'approprient les propositions de spécialités. Pour répondre à cette question, nous avons analysé le choix de spécialité et les lettres de motivation des dossiers de candidature au M1³ ainsi que les vœux argumentés des étudiant.es en début d'année.

Dans le dossier de candidature, les candidat.es doivent présenter plusieurs pièces dont une fiche qui indique la spécialité souhaitée, sans la justifier, et une lettre de motivation de la candidature. Nous avons reçu 256 dossiers complets de candidature au M1. La majorité des candidatures portaient sur la spécialité *International et espace francophone* (61% des dossiers) ; les deux autres spécialités ont reçu un nombre

² CPNEJ : Commission paritaire nationale de l'emploi des Journalistes

³ Nous écrivons M1 pour Master 1, et donc la première année de formation du master. M2 correspond à la deuxième année.

comparable de candidatures (20% pour *Méta-médias et citoyenneté* et 19% pour *Culture numérique*).

Devant ce constat de déséquilibre entre les trois spécialités nous avons émis l'hypothèse que la spécialité la plus demandée (*International et espace francophone*) renvoie à des représentations les plus larges et classiques du journalisme. Elle offre ainsi un espace de souplesse aux candidat.es dont le projet professionnel n'est souvent pas encore très affiné. Pour vérifier cette première hypothèse, nous avons décidé d'étudier les lettres de motivation considérant qu'elles offraient aux candidat.es l'opportunité de justifier leur choix de spécialité en lien avec leurs représentations du journalisme.

Cette première hypothèse s'est vue renforcée par l'évolution des choix de spécialité à l'issue du processus de candidature. En effet, les choix indiqués dans les dossiers des 25 candidat.es retenu.es pour entrer dans le master se répartissent de la façon suivante : 68% *International et espace francophone* ; 14% *Méta-médias et citoyenneté* ; 18% *Culture numérique*. Or cette répartition va évoluer significativement après la rentrée universitaire. En effet, l'ensemble des étudiant.es de première et deuxième⁴ année du Master ont pu reformuler leurs vœux de spécialité suite à la réunion de rentrée. Au cours de cette réunion, l'offre de spécialisation a été expliquée par l'équipe pédagogique appuyée en cela par la présence de trois journalistes invité.es pour représenter respectivement chacune des trois spécialités. Une fois mieux informé.es et capables d'associer les spécialités à des profils professionnels, les étudiant.es ont pu modifier leur vœux de spécialité. Ainsi, la spécialité *International et espace francophone* n'obtient plus que 44% des vœux en M1 et 40% en M2 et c'est *Méta-médias et citoyenneté* qui est la plus demandée avec 52% des vœux en M1 et 50% en M2. La spécialité *Culture numérique* est finalement très peu demandée (4% en M1 ; 10% en M2). Le journaliste représentant cette dernière étant issu d'un média en ligne hyper-spécialisé en informatique et nouvelles technologies, nous supposons que cette spécialité a été jugée trop étroite, réservée aux passionné.es de nouvelles technologies.

À l'issue de ces premières observations exploratoires, notre hypothèse principale est bien que les étudiants se dirigent vers les spécialités en fonction de leur niveau de connaissance du journalisme et de leur projection dans un futur professionnel, deux dimensions qui varient considérablement entre le moment des candidatures et celui des inscriptions.

1.2. Des corpus et des méthodes combinés

Le protocole d'enquête mis en place pour tester la validité de cette hypothèse repose sur un croisement d'analyses quantitatives et qualitatives. L'analyse quantitative porte sur un premier corpus composé de lettres de motivations des dossiers de candidature

⁴ Les étudiant.es qui entrent en deuxième année ont suivi une première année de formation sans spécialité puisque celles-ci n'ont été proposées qu'à la rentrée de l'année universitaire 2018-19. Ils/elles ont donc dû choisir une spécialité, tout comme les étudiant.es admis en première année.

au M1, collectées lors de la campagne de recrutement du printemps 2018⁵. Nous avons mené une analyse systématique du contenu de ces lettres de motivation sur la base de trois indicateurs prédéfinis, issus de notre hypothèse. L'analyse qualitative porte sur un deuxième corpus, constitué de 45 fiches de vœux argumentées rédigées par les étudiant.es suite à la réunion de rentrée, en septembre 2018 : 25 fiches de vœux pour le M1, 20 fiches de vœux pour le M2. Ces argumentaires ont été analysés en procédant à une analyse de discours, à la recherche des différentes représentations du métier de journaliste, des manières de comprendre chacune des spécialité et de s'inscrire dans un projet professionnel.

Si l'analyse croisée de ces deux corpus permet de bénéficier des apports des deux méthodes, nous les avons toutefois volontairement analysés de façon distincte. En effet, ces deux formes d'écrits s'inscrivent dans deux contextes différents. Les lettres de motivations sont issues d'un dossier de candidature à l'entrée d'une formation sélective. L'objectif dès lors est de convaincre voire de séduire la commission d'accès au Master pour accéder à la formation. Le plus souvent, au sein d'une candidature, elle « représente le temps d'affirmation [...] ; sous la forme d'atouts professionnels et personnels [...], qu'il convient de croiser entre eux, puis de synthétiser et de formaliser » (Izabelle, 2013). Il s'agit donc d'un genre particulièrement codé.

Quant aux argumentaires de vœux, ils sont rédigés par les étudiant.es alors qu'ils/elles ont déjà été admis.es dans la formation. L'enjeu est principalement de convaincre de la pertinence de l'orientation demandée au sein de la formation. En l'absence de consignes formelles données par l'équipe pédagogique, ces écrits ne relèvent d'aucun modèle normé.

2. Une faible appropriation de l'offre de spécialité dans les candidatures

Les lettres de motivation analysées mettent en lumière une première dimension de l'hypothèse : la faiblesse relative de la référence aux spécialités dans l'argumentation que les candidats y déploient. Les lettres qui mentionnent une spécialité se répartissent de façon comparable à l'ensemble des candidatures : 55% *International et espace francophone* ; 25% *Méta-médias et citoyenneté* ; 20% *Culture numérique*. Cependant, ces lettres ne représentent que 50% du corpus, l'autre moitié ne comporte aucune référence explicite à l'une ou l'autre des spécialités proposées par la formation. Seule une référence au journalisme en général y apparaît, sans lien clair avec une des trois spécialités.

⁵ Les étudiant.es n'étant pas informé.es au moment du dépôt de leur candidature que leur dossier ferait l'objet d'une recherche scientifique, un enregistrement de ce traitement *a posteriori* des données a été effectué au registre des traitements de données de l'université, et un message a été envoyé à l'ensemble des candidats leur laissant la possibilité de refuser que leur dossier soit inclus dans la recherche.

Plusieurs éléments sont susceptibles d'expliquer cette observation. Tout d'abord, le choix de spécialité est demandé dans un autre document du dossier de candidature. L'idée selon laquelle il devrait à nouveau apparaître dans la lettre de motivation, notamment pour justifier le choix d'une spécialité, ne semble pas évidente pour l'ensemble des candidat.es. Par ailleurs, la place de la spécialité dans les documents descriptifs de la formation rend peut-être difficile un positionnement des candidat.es par rapport aux spécialités. Dans tous les cas, ce constat montre une appropriation très relative de l'offre de spécialités par les candidat.es à la formation.

Ces observations questionnent la façon dont les candidat.es se projettent dans un avenir professionnel en journalisme. Dans quelle mesure cette faiblesse accordée aux spécialités, pourtant caractéristiques de la formation, est-elle symptomatique d'une difficulté plus générale à se projeter effectivement dans le métier de journaliste ?

Nous avons cherché à répondre à cette question à travers le possible recours à un vocabulaire spécialisé, issu du monde professionnel du journalisme. En effet, la présence de ce jargon journalistique dans les lettres de motivation pourrait participer d'une volonté d'ancrer le propos des candidat.es dans une réalité professionnelle.

Nous avons donc recherché de façon systématique la présence de termes désignant des genres journalistiques (reportage, interview, portrait...), des éléments « techniques » (ligne éditoriale, pige, enrobé...) ou des fonctions caractéristiques du journalisme (correspondant.e, JRI, reporter, rédacteur/rice...). Chaque lettre a été catégorisée selon trois niveaux de présence du jargon journaliste :

- Nulle : aucun terme issu de ce jargon n'est mobilisé dans la lettre
- Modérée : quelques termes sont présents dans la lettre
- Forte : de nombreux termes sont présents dans la lettre, avec l'intention évidente du/de la candidat.e de montrer sa maîtrise du jargon

Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Présence de jargon	Aucune spécialité	International et espace francophone	Métab-médias et citoyenneté	Culture numérique	Total
Nulle	60%	48%	64%	55%	57%
Modérée	30%	42%	36%	45%	35%
Forte	10%	10%	-	-	8%

La majorité des lettres (57%) ne mobilisent pas du tout de jargon professionnel. Ce constat est étonnant dans la mesure où l'exercice s'y prête pourtant : il s'agit de démontrer sa volonté d'intégrer une formation et par extension un métier. Or le recours au jargon des métiers, s'il n'est en réalité pas homogène, vise à marquer la frontière

« entre le professionnel et le non-professionnel (l'initié et le profane) » (Turpin, 2002). La démonstration de la maîtrise de ce jargon signale donc déjà une projection dans le métier, via une maîtrise de certains de ses codes.

Ce constat varie relativement peu selon les spécialités. Le jargon est légèrement plus présent dans les lettres de motivations qui mentionnent la spécialité *International et espace francophone*. L'intitulé de cette spécialité est probablement celui qui est le plus simple à appréhender, le terme « international » renvoyant clairement à une rubrique présente dans de nombreux médias et, par extension, à un type de journalisme facilement identifiable. Il semble donc que l'ancrage professionnel en journalisme des candidat.es à cette spécialité soit le plus marqué.

Malgré cette nuance, le constat global est celui d'une projection peu précise dans le champ professionnel du journalisme, et plus particulièrement dans les spécialités. Les lettres de motivations présentées s'apparentent souvent à des lettres génériques, peu adaptées aux spécificités de la formation. La sélection à l'entrée des formations en journalisme en France est très forte. De nombreux/ses candidat.es déposent des candidatures à plusieurs formations. Beaucoup semblent donc avoir présenté une lettre générique, proche si ce n'est identique à celle présentée dans d'autres candidatures.

Les résultats de l'analyse quantitative montrent globalement le faible intérêt pour l'offre de spécialité. C'est principalement la formation au journalisme qui motive les candidat.es. La domination des candidatures sur la spécialité *International et espace francophone* s'inscrit dans ce constat, puisque c'est celle des trois spécialités qui relève le plus d'une conception courante du journalisme.

3. Plaisir et engagement, un registre commun à tous les argumentaires

Dans les propos des candidat.es, la projection professionnelle plutôt imprécise coexiste avec l'affirmation d'une démarche personnelle, liée à une dimension affective. À l'expression contrainte par le contexte des candidatures s'ajoute la reprise d'un élément courant du méta-discours journalistique sur le métier présenté « comme un accomplissement personnel promouvant, épanouissant, dans une pratique souvent passionnante et quasi ludique, pour l'exercice de laquelle il paraît légitime d'accepter des « sacrifices » » (Accardo, 2007, p.273). Nous avons cherché la présence de la notion de passion ou, plus modestement, de plaisir dans les deux types d'argumentaires de notre corpus : les lettres de motivation, puis dans un second temps, les fiches de vœux de spécialité.

Si cette dimension n'est pas présente dans toutes les lettres de motivation du corpus, elle concerne tout de même 42% des courriers. Très souvent, cette « passion » est plus spécifiquement associée au travail d'écriture. Ainsi, 22% des lettres font référence à cette écriture « chères à mon cœur » ; « une de mes passions les plus chères » ; « une activité pour laquelle j'ai beaucoup d'attrait » ou à son « amour de l'écriture et de la langue française ». L'imprécision des projets professionnels semble donc parfois

« compensée » par l'expression de goûts personnels, d'un attrait pour le journalisme et notamment l'écriture.

L'expression du plaisir associé à la pratique du journalisme se retrouve également dans le corpus des fiches de vœux argumentées rédigées par des étudiant.es assuré.es de suivre la formation. Malgré une situation plus sereine, le risque de ne pas obtenir la spécialité désirée pousse les étudiant.es à soigner leur argumentaire. En l'absence de consignes d'écriture strictes, le corpus présente une certaine diversité tant dans la longueur du propos que dans le style ou encore la forme argumentative. Cependant, l'analyse de discours permet d'identifier des points communs entre tous les documents. Ainsi, chacune des fiches combine des éléments qui se donnent pour « objectifs » avec l'expression de l'intérêt, du plaisir, de la passion ou encore du désir. Les dosages et les équilibres diffèrent mais, de façon assez systématique, chaque étudiant.e construit son ethos autour d'un engagement qu'il/elle s'appliquera à démontrer factuellement (en rappelant des choix antérieurs, des expériences, des actions passées etc.) et en affirmant son identité à partir de verbes d'état. La démonstration passe par la construction d'une évidence à partir d'une accumulation de faits, par l'affirmation de compétences personnelles (j'ai fait, je suis, je sais...) parfois complétée par la révélation d'une intimité qui s'impose dans sa fragilité et son authenticité :

« la suite logique et cohérente [...] j'ai déjà fait l'expérience de vivre et travailler à l'étranger [...] je pense être désormais bien préparé et opérationnel [...] ce vœu est véritablement légitime et avisé » ; « d'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours voulu écrire [...] Je me suis aussi souvenu de ces photographies qui m'avaient marqué [...] Je comprends alors [...] Et ça me plaît »

Ainsi, en croisant l'être, le faire et le dévoilement d'une part de subjectivité, les étudiant.es se dessinent comme des individus engagés, cohérents dans leur choix et leurs aspirations. En fonction des spécialités demandées, il existe cependant des différences dans l'organisation de l'argumentation, le lexique mobilisé et dans le rapport avec le champ journalistique.

4. Des modèles de journalisme distincts selon les spécialités

Si elle permet de souligner les points communs entre les argumentaires présentés par les étudiant.es, l'analyse de discours montre également des divergences selon les spécialités, en particulier les deux les plus demandées : *International et espace francophone* et *Méta-médias et citoyenneté*. En effet, les arguments mobilisés pour chacune de ces spécialités renvoient à des représentations du journalisme qui dessinent autant de « modèles » du journalisme et du « rôle » (Akrich, 1992) qu'ils sont amenés à jouer dans la société contemporaine et future.

4.1. Au centre des vœux de spécialité *International et espace francophone*, un projet de carrière

Pour la spécialité *International et espace francophone*, la plupart des fiches de vœux mobilisent une logique persuasive basée sur l'adéquation entre les expériences passées et l'offre de la formation. La structure argumentative se retrouve de façon assez récurrente : le propos commence avec la projection dans un projet professionnel, parfois appelé « vocation », duquel découle logiquement un parcours de formation antérieur et le rappel des intérêts, des goûts en cohérence avec la fonction professionnelle visée. :

« Ce projet s'est construit au cours de mes 3 années de licence [...] J'ai développé un vif intérêt pour les langues, [...] les relations internationales et la géopolitique [...] L'année que j'ai passée en Angleterre n'a fait que renforcer [...] j'ai découvert le plaisir de lire la presse étrangère ».

Les cursus qui convoquent la géopolitique, les langues vivantes, la science politique, mais aussi les expériences à l'étranger du fait d'études en mobilité, de stages et même de vacances sont présentés comme des atouts auxquels il faut souvent ajouter le goût des voyages, l'intérêt pour un pays ou une région du monde. Culture générale et ouverture d'esprit apparaissent comme nécessaires à la pratique du journalisme ; il est attendu de la formation qu'elle permette de progresser en la matière :

« La curiosité ne doit pas se restreindre à ce qui se passe mais s'étendre au maximum afin d'avoir une vision globale de l'actualité » ; « consolider mes connaissances en matière de relations internationales » ; « une opportunité d'acquérir des compétences nécessaires à la bonne pratique du journalisme dans un média francophone en France ou à l'étranger ».

Enfin, l'écriture des argumentaires de cette spécialité montre aussi une capacité à se projeter concrètement dans une carrière professionnelle en considérant la réalité du paysage médiatique contemporain :

« je pense ainsi sincèrement que cette spécialisation pourra m'aider à atteindre mon objectif de carrière » ; « j'aimerais pouvoir travailler en tant correspondante à l'étranger » ; « travailler dans un média comme *Euronews* ou une agence de presse ».

Affirmant le « je » et désignant une fonction ou un lieu possible de l'activité professionnelle, les étudiant.es qui visent la spécialité *International et espace francophone* s'inscrivent dans une stratégie d'insertion professionnelle au sein d'un domaine accepté tel quel, sans réserve.

4.2. Au centre des vœux de spécialité *Méta-médias et citoyenneté*, l'aspiration à participer à un renouvellement du journalisme

Pour la spécialité *Méta-médias et citoyenneté*, c'est avant tout l'expression d'un idéal qui transparait au travers de convictions personnelles et de valeurs. La construction du propos commence généralement par l'affirmation du fait qu'un journalisme affranchi des contraintes d'urgence ou de recherche d'audience est possible. L'expression de convictions profondes s'agissant de la fonction sociale du journalisme mobilise le « je » ou les expressions « pour moi », « ma vision du journalisme » :

« le type de journalisme que j'affectionne le plus est celui détaché de l'actualité dite « chaude » » ; « correspond parfaitement à l'idée que je me fais du journalisme et du journaliste que j'ai envie d'être » ; « Pour moi le journalisme est un acte intrinsèquement citoyen. Si je veux dédier ma vie au journalisme, c'est pour ouvrir les yeux des gens. C'est pour que ma production médiatique donne à réfléchir, à penser et fasse vivre un peu plus la société démocratique dans laquelle nous vivons ».

Pour les étudiant.es qui visent la spécialité *Méta-médias et citoyenneté*, les caractéristiques du journalisme idéal sont l'interactivité avec citoyens, la proximité avec les publics mais aussi une liberté d'expression garantie par l'absence de publicité. L'envie de travailler sur des thématiques environnementales ou des enquêtes en format long revient à plusieurs reprises, tout comme la référence à un journalisme alternatif :

« je veux être proche de mes lecteurs, prendre en compte leurs avis et avancer avec eux » ; « l'interaction entre le lecteur et le journaliste est pour moi centrale » ; « ma vision du journalisme : engagé, indépendant et qui ne vit que par le biais d'abonné » ; « me spécialiser dans les questions environnementales » ; « ma volonté est d'évoluer et m'affirmer dans un journalisme progressiste et engagé ».

Pour faire la démonstration de la maturité de leur réflexion, certain.es étudiant.es prennent appui sur leurs lectures ou leur mémoire de recherche pour se livrer à une analyse des transformations médiatiques récentes en insistant sur les réussites de médias financés par abonnement, de magazines de reportages réalisés sur un temps long ou de sites affichant une ligne éditoriale en rupture avec les médias « traditionnels » d'actualité générale et politique. Certain.es affirment aussi leur volonté d'innover, d'inventer le journalisme de demain qui permettrait de réconcilier les médias avec les publics qui se détournent de l'offre contemporaine :

« l'envie et la nécessité de prendre du recul sur les médias existants [...] Mon ambition serait de créer un nouveau média visuel [...] afin de proposer des reportages multi thématiques adaptés aux nouvelles générations » ; « travailler dans un média indépendant et engagé ».

Il nous faut souligner que plusieurs fiches font référence à l'intervention de Nicolas Barriquand, journaliste pour le média en ligne d'investigation *Médiacités*, lors de la

réunion de rentrée. Il semble que le témoignage de ce professionnel est venu appuyer la possibilité d'un projet professionnel qui pouvait paraître utopique de prime abord. L'argumentaire se termine généralement par une phrase qui signale la volonté de participer à ces transformations : « c'est ici que se joue le journalisme et les enjeux de demain » ; « acquérir les moyens et outils nécessaires afin d'être une actrice de cette évolution ».

Avant de conclure cette étude, il nous faut dire quelques mots de la spécialité *Culture numérique*, grande absente de cette répartition des vœux très binaire à l'issue de la réunion de rentrée. Celle-ci ne concerne que trois fiches de vœux qui présentent un argumentaire sur la nécessité de s'intéresser à l'impact des transformations sociétales ou journalistiques liées au numérique, en particulier concernant l'intelligence artificielle. À part ces trois fiches, le numérique apparaît moins comme une spécialité thématique que comme une compétence stratégique utile pour une future insertion professionnelle. C'est le cas de plusieurs étudiant.es ayant choisi la spécialité *Métabédias et citoyenneté* :

« je risque de rencontrer cette transition [digitale] au sein d'une rédaction. Avoir étudié les questions relatives à ces transformations peut m'être utile » ; « une spécialité numérique afin de m'ouvrir plus de portes » ; « mon ambition serait de créer un nouveau média visuel » [...] « adaptés aux nouvelles générations ».

La confusion avec le journalisme web n'est jamais très loin.

Conclusion

Au terme de cette étude, nous pouvons retenir quelques résultats, envisager des approfondissements possibles et surtout inscrire notre travail dans la continuité des recherches portant sur l'offre de formation en journalisme (Marchetti, 2003) articulée aux questions d'insertion professionnelle (Standert, 2016).

En premier lieu, l'ensemble des candidat.es se ne s'approprient pas véritablement l'offre de spécialisation exprimant avant tout le souhait de poursuivre un cursus en journalisme. Toutefois les étudiant.es, une fois admis.es dans le Master, acceptent l'idée que la spécialisation constitue un atout pour leur future carrière, et construisent leur argumentaire dans cette perspective. Par ailleurs, nous avons pu vérifier que les deux spécialités choisies par la majorité des étudiant.es correspondent à des représentations différenciées du journalisme. Les étudiant.es qui s'orientent vers la spécialité *International et espace francophone* se rêvent grand.es reporter.res ou correspondant.es dans un média traditionnel. Ils/elles visent des fonctions classiques et socialement valorisées dans le champ du journalisme (Lafarge, Marchetti, 2017). Les étudiant.es qui choisissent la spécialité *Métabédias et citoyenneté* s'inscrivent au contraire dans une démarche critique sur les pratiques médiatiques et le rôle du journalisme dans la société. Ils/elles rêvent d'investigation et souhaitent contribuer à un renouvellement de la profession qu'ils/elles appellent de leurs vœux. Quant au

numérique, il est perçu comme un domaine transversal dont les compétences peuvent être utiles du fait des transformations qui affectent le journalisme, mais les étudiant.es ne souhaitent pas en faire une spécialité thématique.

Cette étude constitue un premier bilan sur les représentations des candidat.es et des étudiant.es vis-à-vis d'une offre de formation spécialisée en journalisme. Celui-ci est limité par le manque de recul, puisque l'étude porte sur une toute première et, à ce stade, unique campagne de recrutement. Elle devra ainsi être complétée par d'autres observations à plus long terme, qui s'intéresseront autant à l'entrée dans la formation qu'à la sortie, afin d'évaluer finement comment l'offre de spécialité s'intègre dans le parcours professionnel des diplômé.es du Master.

Bibliographie

Accardo, Alain (2007), *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*, Marseille, Agone.

Akrich, Madeleine (1992), « La presse et la technique : pluralité des modèles de journalisme », *MédiasPouvoirs*, n°26, pp. 24-32.

Bernier, François-Marie (2008), *Journalistes au pays de la convergence, Sérénité, malaise et détresse dans la profession*, Québec, Presses de l'Université de Laval.

Bonville (de), Jean (2006), *L'analyse de contenu des médias, De la problématique au traitement statistique*, Bruxelles, De Boeck.

Chupin, Ivan (2014), « Précariser les diplômés ? Les jeunes journalistes entre contraintes de l'emploi et ajustements tactiques », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n°45, p. 103-125.

Izabelle Jean-Hilaire, 2013, « Le curriculum vitae : une mise à l'épreuve de l'estime de soi », *Le Journal des psychologues*, n° 308, p. 67-70.

Lafarge Géraud, Marchetti Dominique, (2017), « Les hiérarchies de l'information. Les légitimités "professionnelles" des étudiants en journalisme », *Sociétés contemporaines*, n° 106, p. 21-44.

Marchetti Dominique (2003), « Les ajustements du marché scolaire au marché du travail journalistique », *Hermès, La Revue*, n° 35, p. 81-89.

Pélissier Nicolas, Ruellan Denis (2003), « Les journalistes contre leur formation ? », *Hermès, La Revue*, vol. 35, n°1, pp. 91-98.

Ringoot R., Utard J.-M., (dir.), (2005), *Le journalisme en invention, Nouvelles pratiques, Nouveaux acteurs*, Presses Universitaires de Rennes.

Sonnac, Nathalie (2009), « L'économie de la presse : vers un nouveau modèle d'affaires », *Cahiers du journalisme*, n° 20, p. 22-43.

Standaert, Olivier (2016), « À l'orée du journalisme, aux marges de ses idéaux. Marchés du travail et trajectoires d'insertion des nouveaux journalistes de Belgique francophone », *Questions de communication*, n°30, p. 335-354.

Turpin Béatrice (2002), « Le jargon, figure du multiple », *La linguistique*, vol. 38, p. 53-68.